

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 22 FÉVRIER 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Eric DESHAYES par M. Fabrice TOCABENS
M. Cyril BEYNET par Mme Zinèbe HADDAOUI
Mme Sylvie MAZZITELLI par Mme Isabelle LABROT
M. Bernard HOKMAYAN par M. Marc SIMELIERE
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture
084-218400075-20250222-lmc1X010001c327-DE
Date de télétransmission : 24/02/2025
Date de réception préfecture : 24/02/2025

AR préfecture :
Date de télétransmission :
Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2025

12

AMENAGEMENT : Requalification de la gare centre - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de financement des études de projet et des travaux de réalisation.

M. TOCABENS

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération en date du 24 avril 2019, le Conseil Municipal a approuvé la convention de financement des études de projet et des travaux de requalification de la gare centre, ainsi que la convention de maîtrise d'ouvrage unique confiée à la SNCF - Gares & Connexions. La convention a été signée le 26 juin 2019.

Par délibération en date du 19 décembre 2020, le Conseil Municipal a approuvé l'avenant n°1 à cette convention.

Notifié le 17 mai 2021, cet avenant a permis d'intégrer les modifications de programme induites par les études : accès pompiers sur le parvis haut, relocalisation du local à déchets de l'hôtel Ibis, aménagement du local de vente ZOU et modifications liées au maintien des arbres existants.

Il portait ainsi le montant du projet de 15 410 329 € à 15 857 112 €, financés par la Ville pour 4 476 857 € (soit 28,23%) la Région pour 5 022 563 € (soit 31,67%), le Grand Avignon pour 4 445 412 € (soit 28,03%), et la SNCF Gares & Connexions pour 1 164 490 € (soit 7,34%). Le FEDER (525 546 € soit 3,31%) et une Surtaxe Locale Temporaire (222 244 € soit 1,4%) déjà collectée par la SNCF permettaient de boucler le montage financier.

Par délibération en date du 29 avril 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'avenant n°2 à cette convention.

Notifié le 10 août 2023, cet avenant intégrait au financement de l'opération des subventions obtenues auprès de l'Agence de l'Eau, du plan de relance de l'Etat et de la DSIL et ajustait le programme de l'opération avec des surcoûts liés au traitement des terres polluées et aux fondations du parvis haut côté Est, la suppression de l'élargissement de la passerelle sur l'avenue Monclar en raison des contraintes de structure du bâtiment, l'allègement du programme de reprise de l'entrée de la gare routière, la création d'une 2^e consigne vélos dans le prolongement de l'aile Est du bâtiment voyageurs, l'installation de dispositifs de fraîcheur (brumisateurs, fontaines à boire) et l'intégration du projet à la maquette 3D du territoire, portée par la Ville et ses partenaires.

Ces évolutions ont porté le montant de l'opération à 17 033 272 € constants (soit 19 730 683 € courants), financés par la Ville pour 4 738 906 € soit 27,82%, par la Région pour 5 006 641 € soit 29,39%, par le Grand Avignon pour 4 421 530 € soit 25,96%, par la SNCF Gares & Connexions pour 1 164 490 € soit 6,84%, par l'Etat pour 994 160 € soit 5,84%, par l'Europe pour 525 546 € soit 3,09%, et par l'Agence de l'Eau pour 182 000 € soit 1,07%.

De nouvelles modifications de programme apparaissent nécessaires pour finaliser les derniers travaux à réaliser à proximité du parvis.

Malgré les recherches d'économie effectuées par SNCF Gares & Connexions, maître d'ouvrage unique, et en raison notamment de l'actualisation des coûts plus importante que les hypothèses partagées, le financement de ces derniers travaux nécessite de nouvelles autorisations de programme ainsi que des ajustements du planning de l'opération et du calendrier des appels de fonds.

L'avenant n°3 proposé aujourd'hui ajuste le programme et le coût d'opération sur les points suivants :

Pour lier le parvis haut et les fonctionnalités intermodales du parking des gares et de la gare routière, un raccordement entre le parvis haut et le pont routier existant a été créé. Les contraintes de structure du bâtiment abritant l'hôtel, le parking Centre Gare et la gare routière ont conduit les partenaires à renoncer à l'élargissement ponctuel de la passerelle existante située au-dessus de l'avenue Monclar.

Afin d'assurer le confort des usagers, la passerelle existante et l'accès à la gare routière vont donc être réaménagés avec :

- la dépose de la résille, des mains courantes, d'une partie des garde-corps béton et le nettoyage/réparation des garde-corps conservés,
- la réfection de l'ensemble de l'étanchéité et du revêtement de sol (piétons et routier) sur la passerelle,
- la pose de nouveaux garde-corps métallique sur l'ensemble de la zone,

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- la pose d'un faux plafond sur l'ensemble de la zone,
- la reprise de l'éclairage de l'entrée de la gare routière et la pose d'éclairage dans le faux-plafond.

Concernant le bâtiment gare, quelques adaptations sont apportées :

- dans la partie centrale du bâtiment :
 - l'espace Relay sera re-centré dans le hall de départ et offrira une surface commerciale deux fois plus grande qu'aujourd'hui,
 - des espaces d'attentes confortables seront implantés coté façade Nord,
 - les sanitaires seront implantés à l'intérieur du bâtiment voyageurs permettant la libération des locaux situés à l'extrémité Est du site,
 - l'espace boulangerie sera maintenu en place et bénéficiera d'une terrasse intérieure.
- l'extrémité Ouest du bâtiment voyageurs :
 - il accueillera des locaux techniques, un distributeur de billets de banque, le nouvel espace déchets en lien direct avec la cour de services et l'espace de vente "Zou" !
- l'extrémité Est sera aménagée en surface brute à commercialiser en vue de l'installation d'un cabinet médical.

Ces évolutions portent ainsi le montant du programme du projet de PEM, tous sous-programmes et tous périmètres de maîtrise d'ouvrage confondus, d'un montant estimatif de 19 730 683 € (€ courants) à un montant estimatif 20 242 341 € (euros courants) soit un surcoût de 511 658 € courants, financés par la Ville pour 5 423 455 € soit 26,8%, par la Région pour 6 033 506 € soit 29,8%, par le Grand Avignon pour 5 455 583 € soit 27%, par la SNCF Gares & Connexions pour 1 405 848 € soit 6,9%, par l'Etat pour 994 160 € soit 4,9%, par l'Europe pour 525 546 € soit 2,6%, et par l'Agence de l'Eau pour 182 000 € soit 0,9% et les 222 244 € restants par la Surtaxe Locale Temporaire soit 1,1%.

Le calendrier de réalisation des travaux est adapté et le tableau des appels de fonds ajusté en conséquence.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'approuver les termes de l'avenant n°3 à la convention de financement des études de projet et des travaux de requalification de la gare centre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la délibération n°8 du Conseil Municipal en date du 27 septembre 2017 approuvant le financement des études d'avant-projet du Pôle d'Echanges Multimodal d'Avignon Centre,
Vu la délibération n°4 du Conseil Municipal en date du 24 avril 2019 approuvant la convention de financement des études de projet et des travaux de réalisation du Pôle d'Echanges Multimodal d'Avignon Centre et la convention de maîtrise d'ouvrage unique exercée par la SNCF Mobilités (branche Gares & Connexions) en vue de mener les études de projet et les travaux de réalisation du Pôle d'Echanges Multimodal d'Avignon Centre,
Vu la délibération n°17 du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2020 approuvant l'avenant n°1 à la convention de financement des études de projet et des travaux de requalification de la gare centre,
Vu la délibération n°23 du Conseil Municipal du 29 avril 2023 approuvant l'avenant n°2 à la convention de financement des études de projet et des travaux de requalification de la gare centre,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville en transition

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°3 à la convention de financement des études de projet et des travaux de requalification de la gare centre,
- **IMPUTE** les dépenses sur les chapitres 23, 204 et 67, comptes 238, 20422 et 678,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTE

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 24/02/2025

ACTE PUBLIE LE 12/03/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture
084-218400075-20250222-lmc1X010001c327-DE
Date de télétransmission : 24/02/2025
Date de réception préfecture : 24/02/2025

AR préfecture :
Date de télétransmission :
Date de réception en préfecture :